Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 51 (1900)

Heft: 2

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Communications.

Des pépinières en montagne.

Puisque dans les hautes régions les semis sont exposés, soit à être étouffés sous les amas de neige, soit à être déchaussés par l'action alternante du gel et du dégel, il vaut mieux s'en tenir en montagne au repiquement de brins de semis. Du reste, il serait souvent difficile de trouver des terrains propres à être ensemencés. Il est plus facile de transporter dans ces parages des repiquages, provenant de semis exécutés dans une pépinière centrale de la basse région.

La loi forestière fédérale a beaucoup contribué à généraliser la culture de plants repiqués, en offrant des subventions en faveur des reboisements. D'autre part, les plantations réussissent beaucoup mieux depuis que l'emploi de ces plants a remplacé les plantations de brins de semis par bouquet. Un seul bon plant vaut mieux qu'une demi-douzaine de semis languissants. Le plant repiqué triomphe d'ailleurs plus sûrement de tous les obstacles qui s'opposent aux cultures forestières, tels que la sécheresse, les mauvaises herbes, les gelées et autres.

Il est essentiel que le repiquage aît lieu à proximité des terrains destinés à être reboisés. Cette disposition permet de n'arracher les plantons qu'au moment même où l'on va les mettre à demeure. Le planteur n'est par conséquent plus obligé de s'en tenir à un nombre limité de jours pour exécuter la plantation. Au besoin il pourrait planter en juillet et août (nous connaissons des expériences concluantes à cet égard) puisque les plants n'ont pas à souffrir d'un long transport. On réalise ainsi une double économie sur les déchets et les frais de transport.

Les meilleurs emplacements pour l'installation d'une pépinière sont des terrains entourés de toute part de forêts, telle une coupe rase. Mais, outre que ces coupes doivent devenir toujours plus une exception dans la haute montagne, elles occupent généralement des terrains en forte pente. Le forestier sera donc contraint d'établir ses repiquements dans un pâturage ou un pré. en profitant autant que possible de l'abri que peuvent lui donner les arbres épars sur cette surface.

L'auteur de ces lignes a fait ses expériences dans les contreforts du Stockhorn (à 25 kilomètres au sud de Berne) dont quelques sommités s'élèvent à 1750 m d'altitude. Il a obtenu les plus mauvais résultats dans les pépinières exposés au vent de l'est; les expositions nord, où la neige séjourne trop longtemps, ne sont pas non plus à recommander. Par contre, sur les terrains situés au midi, le soleil et l'humidité de l'air aidant, les plants se sont développés dans d'excellentes conditions. Il est préférable d'établir la pépinière sur une surface légèrement inclinée plutôt que sur une terrasse horizontale. Lorsqu'on est obligé de se contenter, comme cela arrive souvent, d'une pente plus abrupte, il faudra établir plus haut des fossés pour éconduire les eaux superficiel-

les; quant au terrassement du terrain, il ne s'impose que lorsque l'inclinaison dépasse 35 à 40°. Des pépinières établies dans ces conditions au Selibühl, à une altitude de 1500 à 1600 m, prospèrent admirablement.

Il sera toujours plus aisé de trouver des emplacements pour plusieurs petites pépinières plutôt que pour une grande, laquelle du reste serait moins abritée. Les sols marneux et lourds devront être exposés préalablement à l'action désagrégeante des gelées d'hiver. On évitera de niveler une surface en rasant les mamelons qui peuvent s'y trouver, car l'on n'obtiendrait sur ce sous-sol stérile ainsi mis à nu, que des plantes anémiques et sans vigueur. Il vaut mieux combler les excavations avec de la bonne terre.

Quant aux engrais à employer, c'est le fumier de ferme suffisamment fait qui assure la meilleure réussite. Dans la forêt domaniale de Steckhütten (Singine), une pépinière a été maintenue par ce moyen en parfait état de fertilité depuis 1860 jusqu'à aujourd'hui. Les engrais artificiels peuvent aussi être recommandés. Un mélange de 500 à 600 kg de Scories Thomas et d'une quantité égale de Kaïnite suffit pour engraisser 1 ha. On applique cet engrais en automne, à cause de l'effet pernicieux qu'exerce avant sa décomposition la Kaïnite sur les racines. Il est en outre avantageux de fumer à plusieurs reprises les carreaux pendant le développement des plantons, en les arrosant à l'entrée du printemps avec une solution de salpêtre du Chili. Il faut éviter cependant d'appliquer cet engrais en été, car il a pour effet de prolonger la végétation jusqu'à l'arrière-saison et les plants seraient ainsi exposés aux gelées précoces.

Il faut repiquer les brins de semis à l'âge de deux ans, c'est-à-dire lorsqu'ils sont suffisamment lignifiés et que la sélection naturelle s'est opérée. C'est en les transplantant au premier printemps qu'ils reprennent le mieux. Pour obtenir des brins vigoureux il est bon de faire des semis pas trop serrés. Cependant il arrive souvent que les essences précoces, le mélèze surtout, et les feuillus, souffrent des gelées tardives dans les hautes régions, dans lesquelles on les transplante. L'épicéa même n'échappe pas toujours à ce phénomène. Pour obvier à ce grave inconvénient, il peut ètre utile d'arracher les brins de semis en automne et de les mettre soigneusement en jauge jusqu'au printemps près de l'emplacement où l'on veut les repiquer.

L'espacement des lignes peut être réduit en montagne à 20 cm, pourvu que l'écartement des brins dans les lignes comporte 10 à 15 cm. C'est seulement alors que l'on obtient des plants normalement ramifiés dès la base. Il faut cependant dans ce cas des outils spéciaux pour biner et sarcler. Les lignes doivent être tracées horizontalement si le terrain est fortement incliné, si non, on les établit dans la direction de la plus forte pente. Pour le repiquage, les planteurs doivent faire usage de planches, sur lesquelles ils se tiennent accroupis, pour ne pas durcir la terre en la foulant avec les pieds.

Il est très avantageux de faire un triage parmi les brins à repiquer et de planter les carreaux uniformément avec des brins arrivés au même degré de développement. On rejettera cependant sans miséricorde les brins de mauvaise venue. Les mieux développés pourront souvent être mis à demeure une année avant les autres.

Dans la règle, on n'employera le même terrain comme pépinière que pendant 2 ou 3 générations de plantons, après quoi on le replante définitivement, après l'avoir laissé en friche pendant une saison.

(D'après F. N.)



La forêt et le climat.

(Extrait d'une conférence de M. le professeur *Engler*, à la Société de géographie de Zurich, faite le 31 janvier 1899.)

Cette intéressante question de l'influence de l'état boisé sur le climat a été soulevée pour la première fois, au commencement de ce siècle, en France, après les inondations causées par les grands déboisements faits dans les Alpes sous la première République. Qu'on essaie, après un siècle d'études, de résumer les résultats acquis quant au rôle de la forêt sur la température et sur les précipités atmosphériques, il faut bien avouer que la question est loin d'être résolue.

On a généralement employé trois procédés pour l'étudier:

- 1° L'observation fréquente du régime actuel dans plusieurs contrées, complétée par la comparaison avec les données et notices historiques (voyageurs et géographes);
- 2º la création de stations de recherches météorologico-forestières. Ces stations se proposent, au moyen de mesurages exacts des facteurs climatériques en forêt et en plein champ, de déterminer l'influence de cette dernière sur le climat en général.
- 3° La discussion des données du réseau météorologique d'une contrée, en tenant compte des conditions de boisement de celle-ci.

M. Engler s'est attaché surtout à la critique des observations contenues dans les relations de voyage et dans les notices historiques. Examinons avec lui quelques-unes d'entr'elles.

Les auteurs qui attribuent à la forêt une action capitale sur la quantité et la répartition des précipités citent volontiers la Palestine comme exemple en faveur de leur thèse. La pauvreté en pluie de cette région, ainsi que des pays méditerranéens en général serait, disent-ils, une conséquence des déboisements intenses dont ils ont été le théâtre. Or, les précipitations atmosphériques de la région méditerranéenne obéissent à des lois générales qui n'ont aucune relation quelconque avec le boisement. A part quelques exceptions, d'ordre tout local, la quantité annuelle de pluie et sa fréquence diminuent d'intensité en marchant du Nord vers le Sud et de l'Ouest à l'Est: la période de sécheresse dure 2 mois sur la Mer de Marmara, 4 en Grèce et en Asie Mineure, $4^{1/2}$ en Syrie, 6 à 7 en Palestine et 8 à Alexandrie. Au reste, rien n'autorise à dire que la Palestine était, il y a 20 à 40 siècles, plus riche en forêts qu'aujourd'hui.